

<https://pierre-alainmillet.fr/Reseau-de-chaleur-2014-un-nouveau>



Conseil municipal du 1er Octobre 2012

Réseau de chaleur 2014 : un nouveau chantier au service des usagers

- DHD - Energies -

Date de mise en ligne : lundi 1er octobre 2012

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La délibération qui décide d'un 26e avenant est sans doute la dernière qui se prend dans le cadre du contrat de délégation du réseau de chaleur existant. Elle concrétise deux décisions qui contribuent toutes deux à l'objectif prioritaire de la ville, résister à la hausse des tarifs de l'énergie et faire jouer le mieux possible son rôle social au réseau de chaleur. Il reste beaucoup à faire compte tenu des hausses que nous avons subies ces dernières années, mais nous avons déjà un résultat visible. Le prix 2012 malgré la hausse continue du pétrole et du gaz est resté stable à un niveau inférieur à celui atteint fin 2011.

Cela repose sur un accord intervenu en Novembre 2011 avec Dalkia et que cet avenant 26 officialise jusqu'en 2014. Le prix de la chaleur gaz utilisée dans notre réseau de chaleur ne dépend plus d'un indice qui suit de fait le prix du gaz, mais est fixé par contrat. Nous avons ainsi pour la première fois une visibilité forte sur le prix futur puisqu'il ne reste que 6% de la chaleur totale qui reste dépendante des évolutions de prix de l'énergie, quand on utilise le fuel quelques jours par an quand la température descend en dessous de -5°C

La deuxième décision a bien sûr d'abord pour objet de répondre aux demandes des constructions d'immeubles en centre ville, notamment du quartier Romain Rolland, et aussi de la nécessité de changer la chaufferie de la maison du peuple qui dessert le groupe scolaire du centre. Mais elle a une conséquence importante pour l'ensemble des usagers. En augmentant le nombre d'abonnés potentiel, en étendant le réseau, elle permet à terme de répartir les coûts de structure sur plus d'abonnés, donc de réduire la part fixe de la facture, notamment dans la perspective de l'après 2014. Car chacun comprend que si nous continuons à faire des économies d'énergies, ce qui est indispensable, il faut aussi étendre le réseau pour maintenir la répartition des coûts sur les puissances souscrites.

Nous avons longuement analysé les avantages et les risques de cette extension, car sa réussite suppose que les promoteurs trouvent le réseau de chaleur intéressant pour eux. Or, ils sont nombreux à prévoir des bâtiments très efficace énergétiquement, tous aux normes RT2012, au moins en théorie. La décision de la ville s'est appuyée sur les critères diffusés par l'association nationale AMORCE et l'ADEME qui donnent des valeurs minimales de densité du réseau, c'est à dire de puissance souscrite par kilomètre de réseau pour décider de la pertinence d'un réseau. Depuis, tout nous confirme que nous avons eu raison puisque les derniers contacts sur des projets immobiliers au Sud de l'avenue Marcel Houel confirme que les promoteurs jugent le réseau de chaleur intéressant pour leur offre.

Le chantier de cette extension, dont chacun a pu voir le commencement avec la démolition de la maison à l'angle de Houel et Gambetta va démarrer le 29 Octobre et compte tenu de son impact sur la circulation en centre ville pendant 6 Mois, une rencontre publique sera organisée, sans doute le 30 Octobre. Je peux vous présenter la maquette du support d'information qui sera diffusé prochainement et qui précise les dates de chantiers par tronçon avec les conséquences sur le stationnement et la circulation.

Chacun sait que le cumul de la spéculation sur le pétrole et de l'échec de la première chaufferie bois a mis notre réseau et ses usagers en difficulté. Nous pouvons dire que nous l'avons surmonté et que nous voulons désormais ouvrir le chantier de l'après 2014, avec des objectifs ambitieux

- augmenter de manière significative la part d'énergie renouvelable, bien entendu en dépassant nettement les 50% qui permettent de réduire le taux de TVA, mais en allant le plus loin possible avec deux projets en cours d'étude : le raccordement à la station d'épuration de St-Fons, étudié avec le Grand Lyon et qui devrait être définitivement validé cet automne. ; le raccordement ou l'installation d'une deuxième capacité bois équivalente. Avec ces deux projets, nous aurons un réseau très majoritairement renouvelable, avec, aux conditions actuelles, un tarif à la baisse qui ferait événement et nous mettrait dans le peloton de tête des classements de

réseaux par tarif.

- ouvrir en grand le dossier de l'avenir du réseau de chaleur en remettant tout à plat au service des usagers dans la redéfinition des objectifs, de la gestion, des outils de suivi et de transparence du réseau pour l'après 2014. Nous voulons résoudre les problèmes de transparence sur la facture totale sur lesquels nous butons depuis longtemps, prendre des décisions qui pèsent à la baisse sur la part fixe de l'abonnement, sortir enfin de ce ratio de calcul du prix trop élevé de l'eau chaude indépendamment de sa consommation réelle d'énergie, règle qui ne satisfait personne. Bref, toutes les questions qui sont discutées avec les usagers seront étudiées pour nous doter d'un réseau exemplaire socialement et environnementalement.

Pour cela, nous espérons avoir connaissance bientôt du schéma directeur du réseau de chaleur du Grand Lyon, dont j'ai le sentiment qu'il se concentre sur le réseau de Lyon Villeurbanne, mais dont j'espère qu'il répondra à nos demandes sur les deux projets de STEP et de biomasse évoqués précédemment.

La ville a désigné son assistance à maîtrise d'ouvrage et les conditions techniques, citoyennes et politiques du travail pour l'après 2014 seront présentées au bureau municipal, puis au prochain conseil de transparence du réseau qui se tiendra le 6 Décembre 2012.